

RAPPORT DE JURY

Jury : Marc PELLETIER (IGEN, président), Evelyne DELHOMME (IA-IPR académies de Nancy-Metz et de Strasbourg, vice-présidente), Selvame CALVIAC (académie de Poitiers), Marjolaine PY (académie de Besançon), Sarah TENANI-VAILLANT (académie d'Orléans-Tours), Aurélie VIALLE (académie de Versailles).

1. Palmarès de la session 2019

Le jury félicite l'ensemble des candidats à l'épreuve de sciences économiques et sociales du Concours général des lycées. Cette année un prix, trois accessits et trois mentions ont été attribués.

2. L'épreuve de sciences économiques et sociale du concours général des lycées

Définition de l'épreuve

Cette épreuve concerne les élèves de terminale ES et repose sur les programmes de sciences économiques et sociales de cette classe. Elle consiste en une dissertation sans document. La durée de l'épreuve est de six heures.

Spécificités de l'épreuve

Comme le rappelait les précédents rapports du concours, l'épreuve du concours général a, par rapport à la dissertation du baccalauréat, trois spécificités :

- le candidat ne dispose pas de documents pour guider sa réflexion. Un effort particulier de mémorisation des connaissances acquises tout au long du cycle terminal dans le cadre de l'enseignement des sciences économiques et sociales est donc nécessaire ;
- la durée de l'épreuve, six heures contre quatre heures au baccalauréat, donne la possibilité au candidat d'approfondir sa réflexion ;
- les sujets prennent appui sur le programme de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales de la classe de terminale, mais leur libellé peut se démarquer des intitulés du programme et leur formulation est susceptible de se distinguer de celles retenues pour les épreuves du baccalauréat.

Les attendus de l'épreuve

En lien avec les objectifs de l'épreuve de dissertation de sciences économiques et sociales du baccalauréat, il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet ;

- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et sociologique spécifique et approprié au sujet, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Le jury a eu le plaisir de lire d'excellentes copies qui témoignaient, pour des élèves de terminale, de connaissances précises en sciences économiques et sociales, de qualités d'analyse et d'expression écrite remarquables et de solides éléments de culture générale.

Pour aider les futurs candidats, le jury tient à rappeler quelques règles fondamentales de la dissertation. L'introduction est une étape décisive au cours de laquelle : les termes du sujet sont questionnés et définis, la problématique est progressivement construite et le plan (induit par la problématique retenue) est annoncé. L'introduction est donc l'expression de la qualité d'analyse du sujet qui conditionne celle de l'argumentation. La structuration et la logique démonstrative de l'argumentation sont également des critères d'évaluation importants. Le plan annoncé doit être respecté et la conclusion doit permettre d'apporter une réponse précise à la problématique choisie. Enfin, le jury recommande aux candidats de soigner la mise en forme : lisibilité de l'écriture, orthographe correcte et expression écrite soignée sont des attendus.

3. Le sujet de la session 2018 : « La croissance économique est-elle limitée ? »

Le sujet pouvant induire plusieurs problématiques, le jury ne s'est appuyé sur aucun corrigé pré-établi ou plan-type mais a cherché à valoriser les efforts de problématisation, la qualité des raisonnements qui permettent d'articuler apports conceptuels, faits historiques et données empiriques.

Positionnement du sujet dans le programme

Le sujet prenait principalement appui sur la partie du programme de l'enseignement spécifique de sciences économiques et sociales intitulée « la croissance économique est-elle compatible avec la préservation de l'environnement ? » qui invite :

- à expliquer pourquoi l'analyse économique du développement durable s'intéresse à l'évolution des stocks de chaque type de capital et à la question du degré de substitution entre des différents capitaux ;
- à comprendre les limites écologiques auxquelles se heurtent la croissance économique ;
- à analyser les différents instruments dont disposent les pouvoirs publics pour mener des politiques environnementales.

Ces trois axes de réflexion devaient constituer le cœur de la réflexion des candidats, mais ils pouvaient également mobiliser avec profit les connaissances acquises dans les autres thèmes du programme (sociologie, économie et regards croisés), notamment : quelles sont les sources de la croissance économique ? Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ? La conflictualité sociale : pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ? Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

Éléments d'analyse du sujet et de problématisation

L'actualité du questionnement suggéré par le sujet était, au-delà de certains discours politiques et médiatiques, un moyen de développer une réflexion présentant les termes des débats autour de la croissance économique.

À partir d'une analyse étayée par des apports théoriques et empiriques relevant des sciences économiques et sociales, il convenait de s'interroger sur les termes du sujet et de montrer que la réflexion sur les limites (ou le caractère fini) de la croissance économiques est une préoccupation ancienne puisqu'elle était déjà présente chez les économistes classiques, mais qu'elle devient aujourd'hui tout à fait essentielle, notamment en raison de l'acuité de la question écologique et climatique.

Il fallait également envisager et discuter la pluralité des limites auxquelles la croissance économique (pas uniquement en tant que combinaison de facteurs de production, mais aussi en tant que mode de production) est confrontée, plus particulièrement :

- limites sociales liées à l'accroissement des inégalités économiques et sociales ;
- limites économiques liées à l'épuisement des gains de productivité ;
- limites écologiques liées à la pollution et à l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables.

Une réflexion sur les moyens de prise en compte et de dépassement de ses limites était aussi pertinente dans le cadre de ce sujet ; c'était alors l'opportunité de s'interroger sur l'efficacité et l'acceptabilité de certains instruments de la politique climatique mais aussi sur les propositions d'inflexion de notre modèle de croissance.

Marc PELLETIER
Inspecteur général de l'éducation nationale
Président du jury